



Conférence de presse
Mulhouse dit NON au harcèlement

Mardi 4 mars

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

Sommaire

03 Mulhouse dit NON au harcèlement !

04 Des « safe places », lieux sûrs cartographiés à Mulhouse grâce à l'application Umay – ANGELA

05 Un permis internet pour sensibiliser les plus jeunes

07 Des actions pour un plan de lutte global

Mulhouse dit NON au harcèlement !

Consciente des conséquences que peut avoir le harcèlement sur les individus, la Ville de Mulhouse a décidé de renforcer son plan d'action et son engagement afin de sensibiliser ses habitants à toutes les formes de harcèlement. Qu'il soit de rue, scolaire, professionnel, sur internet, touchant les mineurs ou les seniors, ce plan d'action vise à renforcer l'écoute et le soutien aux victimes. La Ville de Mulhouse et les acteurs locaux forment un écosystème pour mener des actions et lutter ensemble contre le harcèlement.

Face à une hausse nationale des cas de harcèlement en France, la Ville de Mulhouse améliore ses dispositifs existants pour répondre aux enjeux actuels. Ainsi, ce plan d'action possède différents objectifs :

- Sensibiliser pour identifier et prévenir les phénomènes d'harcèlement ;
- Construire collectivement les moyens d'agir : encourager les réactions appropriées, favoriser l'entraide et la solidarité ;
- Permettre le signalement des cas de harcèlement : mise à disposition de ressources, d'information



Des « safe places » cartographiées à Mulhouse grâce à l'application Umay

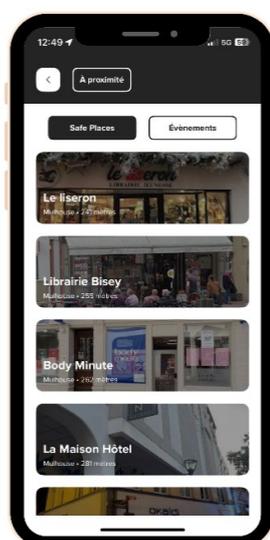
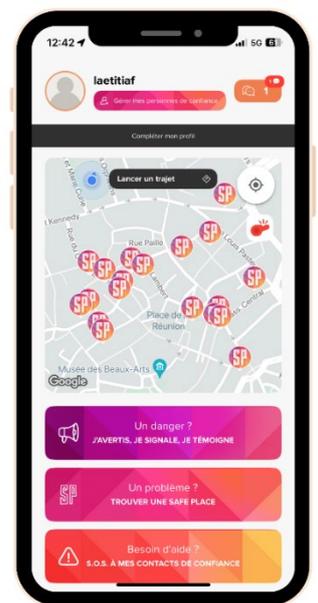
La Ville de Mulhouse s'associe à l'application Umay pour proposer aux Mulhousiens une cartographie des lieux sûrs dans la ville. En lien avec le plan Angela lancé à Mulhouse en 2023, l'application offre aux utilisateurs une carte indiquant les commerces, les équipements culturels, ou les professionnels engagés à accueillir toute personne se sentant en situation d'insécurité ou victime de harcèlement de rue.

L'application Umay c'est quoi ?

Cette application grand public et gratuite permet d'identifier les safe places / lieux sûrs autour de soi via la géolocalisation qui peut être partagé à des personnes de confiance choisies par l'utilisateur. Elle permet d'informer ses proches de son parcours en temps réel, et en cas de harcèlement ou d'agression de trouver refuge dans une « safe place ». Il est également possible de visualiser en direct les dangers et alertes signalés autour de soi par les autres utilisateurs. Elle a pour objectif de lutter contre les agressions et le harcèlement de rue. Avec plus de 70 000 téléchargements depuis son lancement en 2019, elle est devenue l'application de référence en France.

Umay a pour ambition de faire des villes une communauté d'acteurs bienveillants.

Plus d'informations sur l'application : [UMAY | Se déplacer et voyager en toute sécurité](#)



Harcèlement de rue en France

- **80%** des femmes ont déjà été victimes de harcèlement dans l'espace public ;
- **60%** des femmes affirment adapter leurs tenues pour ne pas créer une situation à risque ;
- **3 400** infractions pour outrage sexiste et sexuel ont été dénombrées en 2023.

Un Permis Internet pour sensibiliser les plus jeunes

L'exposition des enfants au écran ne cesse d'augmenter, l'édition 2023 du baromètre AXA Prévention/CSA montre la difficulté pour les enfants à prendre conscience des dangers auxquels ils peuvent être confrontés en ligne. Il est également difficile pour les parents de contrôler l'accès de ces derniers aux réseaux sociaux ou aux divers contenus. D'autant que le cyberharcèlement est une menace grandissante en France, touchant particulièrement les jeunes en milieu scolaire. En France, 82% des enfants de 9 à 11 ans connaissent déjà la notion de cyberharcèlement et plus de la moitié ne savent pas comment agir quand ils en sont témoins.

Cyberharcèlement en France

- **60%** des jeunes et **40%** des adultes ont déjà été victimes de cyberharcèlement ;
- **70%** des jeunes en sont victime avant l'âge de 18 ans.



Harcèlement scolaire en France

- En 2024, **611 358** élèves ont été victimes de harcèlement scolaire en France ;
- **50%** des élèves connaissent le numéro d'aide.

Afin de lutter contre ce phénomène dans les écoles et de sensibiliser les élèves mulhousiens, la Ville de Mulhouse s'associe au programme national Le Permis Internet. Le déploiement du Permis Internet à partir de janvier 2025 dans les écoles de la Ville a pour objectif de sensibiliser à un usage responsable d'internet et de prévenir des dérives comme le cyberharcèlement. Trois écoles participent déjà à ce programme : Kléber, Wagner et Furstenberger.

Qu'est-ce que le Permis Internet ?

Le permis internet pour les enfants est un programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des élèves de CM1-CM2 et de leurs parents. Il aborde les règles de prudence à respecter sur internet pour y circuler en toute sécurité. Ce programme permet aux enfants de mieux appréhender et de mieux comprendre l'intérêt de respecter certaines règles en ligne.



Le Permis Internet s'inscrit en complément d'une démarche plus large d'éducation au numérique pour laquelle l'Education nationale développe de nombreux outils pédagogiques et ressources. Il a été conçu en partenariat avec la police nationale, la gendarmerie nationale, la préfecture de police et AXA prévention.

Debuté à Mulhouse en janvier, le programme Le Permis Internet pour les enfants est réparti en quatre étapes :

- **Etape 1 - Séance d'introduction** : Un représentant des forces de l'ordre ainsi que les conseillères numériques ont présenté courant du mois de janvier le concept aux élèves.
- **Etape 2 - Session de sensibilisation** : Les élèves ont exploré sept chapitres couvrant divers aspects de la sécurité en ligne. Cette session de sensibilisation est possible grâce à un kit remis aux enseignants. Il est composé de 30 codes de bonnes conduites sur internet, d'un DVD avec des clips de sensibilisation et des vidéos de témoignage mais aussi d'une fiche d'examen, de 30 Permis Internet et d'une affiche.
- **Etape 3 - Examen** : En mars ou en avril, les élèves devront répondre à un questionnaire de dix questions afin de valider les connaissances acquises en présence des forces de l'ordre et des conseillères numériques.
- **Etape 4 - Remise des diplômes et de la charte des parents** : Après le passage de l'examen, les élèves vont recevoir le Permis internet lors d'une cérémonie réunissant les forces de l'ordre, le corps enseignant, la municipalité et les parents.



Des actions pour un plan de lutte global

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique et/ou psychologique. Le phénomène se prolonge parfois en ligne, on parle alors de cyberharcèlement. Ainsi, le harcèlement peut prendre différentes formes et se prolonger du physique vers le virtuel. La Ville de Mulhouse souhaite sensibiliser et lutter contre toutes les formes de harcèlement, c'est pour cela que son plan de lutte implique de nombreux services municipaux : éducation, ville des intelligences, égalité, prévention et sécurité, parentalité et sport et jeunesse. Pour compléter ce plan, la Ville de Mulhouse s'est entourée d'acteurs locaux pour aller plus loin dans cette démarche.

Les actions engagées par les services de la Ville de Mulhouse :

Education et Ville des intelligences :

- Déploiement du Permis Internet depuis janvier 2025 dans les écoles mulhousiennes pour sensibiliser sur l'usage et les dangers d'internet ;
- Cafés des parents sur l'éducation aux écrans.

Ville des intelligences :

- Événement de sensibilisation "Startup for Kids" à KM0 avec des ateliers sur le harcèlement/cyberharcèlement/cybersécurité. Deux journées seront dédiées aux scolaires avec 600 élèves de CM1-CM2 et de collèges attendus et une journée qui accueillera les familles ;
- Rendez-vous individuels proposés par les conseillères numériques pour sensibiliser les publics à la cybersécurité et au cyberharcèlement ;
- Atelier sur le harcèlement et le cyberharcèlement avec des vidéos et un « escape game » mis à disposition par Startup For Kids. Pendant une heure, les enfants sont sensibilisés aux problématiques liées au cyberharcèlement et à la cybersécurité ;
- Atelier « Cyber-héros », les participants sont invités à débusquer les fausses informations en protégeant leurs amis du cyberharcèlement. L'objectif est de démasquer les fakes news, de repérer les messages qui blessent, et devenir un vrai gardien du web.

Sport et jeunesse :

- Réalisation de capsules vidéo sur le harcèlement par le Conseil des Ados avec l'association Art'Soc.

Les différents conseils enfant et ados œuvrent depuis de nombreuses années pour la lutte contre le harcèlement avec de nombreuses actions qui ont ponctué les différents mandats. Les conseillers enfants et ados ont pu réaliser un slam sur le harcèlement scolaire, un court-métrage, une projection de film, et monter un spectacle sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement.

Parentalité :

- Accompagnement des jeunes victimes ou auteurs de harcèlement scolaire par des éducateurs ;
- Une après-midi rendez-vous de la parentalité, à destination des parents autour de la question du harcèlement sera organisée courant du 1^{er} semestre 2025.

Prévention et sécurité :

- Interventions auprès d'élèves notamment au périscolaire Brossolette et au lycée Montaigne et dans le cadre des classes de Ville sur le harcèlement, la cybercitoyenneté et le cyberharcèlement ;
- Relance du projet « graines de médiateurs » : un projet de médiation par les pairs pour favoriser le développement des compétences psychosociales, la résolution des conflits et la mise en place d'un réseau d'élèves « vigilants » dans les écoles et collèges du secteur Wolf-Wagner.

Egalité :

- Poursuite du dispositif Angela pour lutter contre le harcèlement de rue avec le déploiement de l'application UMay en 2025. Le projet est co-porté Région Grand Est - Ville de Mulhouse.
- Campagnes annuelles « Stop au harcèlement de rue », depuis 2023 ;
- Déploiement d'un programme de formation à l'accueil des victimes de harcèlement à destination des agents d'accueil de la Ville et des commerçants de Mulhouse.

Événement - Conférence Sacrées Femmes

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, quatre femmes, représentant une religion différente, mettront en lumière leur parcours et leurs réflexions.

Elles témoigneront également de la richesse que leurs religions apportent à leur vie quotidienne et à leur vision du monde.

- Conservatoire de Mulhouse
- Jeudi 6 mars à 18h
- Entrée gratuite mais inscription obligatoire :
- <https://e-consult.mulhouse.fr/index.php/278441?newtest=Y...>

L'association Couac etc (Le Coin) propose à Mulhouse une programmation riche à l'occasion de la Journée Internationale de lutte pour les droits des femmes.

Plus d'informations sur le programme : https://xn--journe-internationale-f5b.my.canva.site/?fbclid=IwY2xjawIrpixleHRuA2FlbQIxMAABHRSSeZzhHfmR_nTxwdMCySGfeOb74exCAvqi9GPR503sNhQQVFmYzIhhYg_aem_hrrI1klb426cvQ6t-9MOQ